



CINDY SADELLI | NOTAIRE

Vente d'un fonds de commerce

De l'analyse à l'authentification :
votre feuille de route personnalisée
pour une sécurité juridique totale.



*Notaires
de France*

Constitution du dossier pour la *vente d'un fonds de commerce*

Liste des pièces à fournir selon votre situation

Cette fiche a pour objet de faciliter la préparation et l'ouverture du dossier relatif à la cession de votre fonds de commerce.

Les pièces suivantes sont indispensables à la rédaction de l'acte de vente et, le cas échéant, à l'information des créanciers et à la sécurisation de la transmission des éléments corporels et incorporels de votre entreprise.

Aucun dossier ne sera ouvert sans réception de l'ensemble des pièces listées.



CONCERNANT LE VENDEUR

- Extrait K-bis.
- Copie certifiée conforme des statuts.
- Pouvoir spécial et procès-verbal autorisant la vente.

CONCERNANT LE BIEN VENDU

- **Titre de propriété** : acte d'acquisition du fonds de commerce.
- **Données financières** : le chiffre d'affaires des 3 dernières années.
- **Inventaire** : liste détaillée du matériel et des éléments corporels.
- **Éléments incorporels** : liste de la clientèle, de l'enseigne, du nom commercial et des éventuels droits de propriété intellectuelle.
- **Bail commercial** : la copie du bail en cours, de ses avenants et de la dernière quittance de loyer.

- **Contrats et sécurité** :
 - Copie des contrats de maintenance, d'alarme, etc.
 - Dernier rapport de vérification des moyens de secours incendie.

- **Salariés (le cas échéant)** :
 - Liste du personnel et état de l'ancienneté.
 - Contrats de travail et fiches de paie.
 - État des congés payés.
 - Liste des licenciements et ruptures conventionnelles de moins de 24 mois.

DIAGNOSTICS ET ADMINISTRATIF

- **Diagnostics obligatoires** : dossier complet selon la nature de l'activité.
- **Autorisations administratives** : licences spécifiques (ex : Licence IV), autorisations sanitaires ou d'exploitation.

- **Justificatifs fiscaux et sociaux** :
 - Attestation de régularité fiscale.
 - Attestation de régularité sociale (URSSAF).
 - Derniers avis de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE).

Conformément aux Conditions Générales de l'Office Notarial de Maître Cindy Sadelli, tout complément de recherche, de demande de pièce ou de régularisation effectué par l'étude pourra donner lieu à facturation, selon les honoraires libres prévus à cet effet.

Le client est invité à se référer aux Conditions Générales disponibles à l'étude pour le détail des tarifs applicables et sur www.etude-sadelli.notaires.fr



Maître Cindy SADELLI
40 chemin de Moulares
34070 Montpellier
www.etude-sadelli.notaires.fr
cindy.sadelli@notaires.fr
04.67.73.11.62